

Plan d'action en toxicomanie et autres dépendances

AXES D'INTERVENTION 2006; 2011

1. Le développement des ressources humaines
2. La qualité de vie dans l'établissement et sur le terrain de l'école
3. L'encadrement autre que l'enseignement
4. Le partenariat avec la famille et la communauté

AXE D'INTERVENTION
1 – Le développement des ressources humaines

PROBLÉMATIQUES	OBJECTIFS	MISE EN OEUVRE	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER	PERSONNE-RESSOURCE
Manque de formation du personnel.	S'assurer que le personnel des écoles et des centres possède la formation nécessaire pour intervenir.	<ul style="list-style-type: none"> - La ressource formée en toxicomanie sensibilise le personnel de l'école à la problématique toxicomanie en assemblée générale ou en atelier de travail en début de chaque année scolaire et ce, dès l'année scolaire 2006-2007. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres; - Nombre d'ateliers; - Nombre de participants. 	- Fin première étape 2006-2007 pour la sensibilisation	- Intervenants en toxicomanie
		<ul style="list-style-type: none"> - Une formation sur la gestion du doute sera donnée aux personnels des écoles par la ressource formée en toxicomanie. - Tout nouveau personnel recevra cette formation en début d'année. - Prévoir des modalités de mise à jour. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations; - Nombre de participants. 	- Fin première étape 2006-2007 pour phase de sensibilisation (prévoir ½ journée de formation et adapter la formation pour le primaire)	- Intervenants en toxicomanie
	S'assurer que le personnel en intervention dans les écoles et les centres possède les compétences (expertise, formation, etc.) pour intervenir efficacement.	<ul style="list-style-type: none"> — La commission scolaire fournira une enveloppe financière récurrente nécessaire à la formation des intervenants en toxicomanie. — Les intervenants auront à s'engager dans une démarche de formation continue en toxicomanie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Montant alloué; - Nombre de formations; - Nombre de participants. 	- Juin 2006 pour budget approximatif des coûts en RH – RM – RF	<ul style="list-style-type: none"> - Commission scolaire - Intervenants en toxicomanie

PROBLÉMATIQUES	OBJECTIFS	MISE EN OEUVRE	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER	PERSONNE-RESSOURCE
<p>Manque de ressources humaines formées en toxicomanie au primaire, secondaire, ÉA et FP.</p> <p>Manque de formation de base sur les dépendances autres que la toxicomanie.</p>	<p>S'assurer d'avoir le personnel nécessaire pour répondre aux besoins de prévention, de formation et d'interventions dans l'ensemble des écoles de la commission scolaire.</p> <p>S'assurer que ce personnel reçoive aussi une formation de base sur les autres types de dépendances.</p>	<p>— La commission scolaire procédera à l'analyse des ressources en place et verra à combler les besoins selon les exigences du plan d'action.</p> <p>— La commission scolaire procédera à l'engagement des ressources réparties équitablement pour l'ensemble de la commission scolaire dès 2006-2007 et ce, selon les besoins du plan d'action qui sont reliés à l'objectif de prévention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des ressources; - Nombre d'intervenants; - Nombre d'heures ajoutées. 	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici juin 2006 (prévoir un modèle) - Septembre 2006 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission scolaire (SRH) - Instances syndicales concernées
		<p><u>Recommandations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ressources réparties équitablement au primaire; - ressources au secondaire (soit en nouveau personnel ou un ajout d'heures); - FGA, FP (budget du centre). 			
<p>Difficulté de compter sur une équipe stable dans les écoles et les centres.</p>	<p>S'assurer d'avoir des équipes stables d'intervenants dans les écoles et les centres.</p>	<p>— Discussion avec les Ressources humaines et le syndicat pour établir le corps d'emploi et la formation nécessaire pour occuper les postes d'intervenants en toxicomanie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de roulement du personnel; - Entente avec les ressources humaines et le syndicat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse en juin 2006 - Selon l'évolution du plan d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission scolaire - Ressources humaines - Instances syndicales concernées

PROBLÉMATIQUES	OBJECTIFS	MISE EN OEUVRE	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER	PERSONNE-RESSOURCE
Rôle et responsabilités des employés de la CSPB en regard de la consommation dans les endroits publics.	Sensibiliser le personnel du rôle et des responsabilités de représentation qu'il porte en dehors du cadre de travail de la commission scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre du directeur général; - Code d'éthique - Rappel des directeurs des écoles et des centres; - Information au personnel suppléant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un code d'éthique (agenda et site de la commission scolaire); - Pochette d'accueil du personnel; - Obligation d'en parler. 	- Automne 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Commission scolaire - Direction générale - Ressources humaines - Directions d'école et de centre - Instances syndicales concernées

AXE D'INTERVENTION

2- La qualité de vie dans l'établissement et sur le terrain de l'école

PROBLÉMATIQUES	OBJECTIFS	MISE EN OEUVRE	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER	PERSONNE-RESSOURCE
Manque de prévention dans l'ensemble des écoles et centres de la commission scolaire.	S'assurer d'un programme de prévention pour les écoles et les centres en priorisant un programme unique de prévention au 3 ^e cycle du primaire et au 1 ^{er} cycle du secondaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Le comité identifiera un programme adapté à la prévention au primaire et au 1^{er} cycle du secondaire. <p><u>Recommandations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme PRISME 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - À compter de septembre 2006 	<ul style="list-style-type: none"> - Directions d'école et de centre - Intervenants - Enseignants - Personnes ressources de la communauté
		<ul style="list-style-type: none"> - En 2006-2007, mise en place du programme de prévention au primaire et au 1^{er} cycle du secondaire et ce, dans toutes les écoles. - Reconnaître que les programmes de développement d'habiletés sociales, d'estime de soi, sont des actions à remettre en place car ils s'inscrivent dans le développement de saines habitudes de vie et sont des actions de prévention qui concernent tous les cycles du primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles ayant le programme. - Nombre de programmes répertoriés dans les écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Début septembre 2006 - Année scolaire 2006-2007 	<ul style="list-style-type: none"> - Directions d'école - Intervenants - Enseignants - Personnes ressources de la communauté
		<ul style="list-style-type: none"> - En 2006-2007, mise en place de programmes spécifiques de prévention pour le 2^e cycle du secondaire, la FGA et la FP. <p>Ex. : Alcochoix, Cannabis et conduite Automobile, Jeux de hasard. Loteries et courses, Vidéopoker</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles et de centres ayant le programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - À compter de septembre 2006 	<ul style="list-style-type: none"> - Directions d'école et de centre - Intervenants - Enseignants - Personnes ressources de la communauté

PROBLÉMATIQUES	OBJECTIFS	MISE EN OEUVRE	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER	PERSONNE-RESSOURCE
Absence de moyens d'aide supplémentaire pour les élèves ayant une consommation à risque.	S'assurer de pouvoir référer un élève à risque à un service ou à une mesure d'aide appropriée.	<ul style="list-style-type: none"> - Répertorier les services disponibles à la commission scolaire et parmi les autres services communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de services disponibles; - Ressources humaines disponibles; - Types de services. 	- Juin 2006	<ul style="list-style-type: none"> - André Boudreault - Jacqueline Lavertu - Services complémentaires de la commission scolaire
		<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les partenariats déjà établis (Centre jeunesse) afin de référer les élèves aux ressources spécialisées. - Mettre en place, au secondaire, une classe alternative à la suspension scolaire (centre de jour avec scolarisation). <p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressource à l'enseignement, ressources éducatives, transport, local, etc. payés par la commission scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la classe alternative. 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude des possibilités en 2006-2007 avec l'intention de réaliser un projet pilote à mettre en place à la commission scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission scolaire - Ressources humaines - Directions d'école et de centre - Enseignants - Centre jeunesse - CLSC/CSSS¹ - CRAT-02² - Havre du Fjord - Maison de l'Espoir
Manque d'information concernant la consommation ou la vente de psychotropes au primaire.	Valider la problématique de consommation de psychotropes au primaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan avec les élèves du 3^e cycle du primaire en 2006-2007 par les intervenants au primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'élèves qui ont répondu. 	- Outil à développer en 2006-2007	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du comité Toxico - Intervenants en toxicomanie - Organismes externes

¹ Centre de services sociaux

² Centre de réadaptation alcoolisme et autres toxicomanies

AXE D'INTERVENTION
3- L'encadrement autre que l'enseignement

PROBLÉMATIQUES	OBJECTIFS	MISE EN OEUVRE	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER	PERSONNE-RESSOURCE
Absence de protocole en toxicomanie au primaire, en FP et FGA. Différence entre les protocoles au secondaire	Mettre en place et uniformiser un protocole en toxicomanie : - primaire - secondaire - FP et FGA	- Rencontre de travail des directions d'école; - Écriture et validation d'un protocole; - Pour FP-FGA, inclure l'aspect relatif aux programmes de santé et sécurité existants.	- Nombre d'écoles et de centres avec un protocole.	- 2006-2007	- Intervenants concernés - Directions d'école et de centre
Peu ou pas de porteur de dossier dans les écoles	S'assurer d'avoir un porteur de dossier ou comité en toxicomanie dans toutes les écoles.	- L'équipe-école doit déterminer un porteur de dossier ou former un comité 2006-2007.	- Nombre d'écoles et de centres avec porteur ou comité.	- 1 ^{re} étape 2006	- Directions d'école

AXE D'INTERVENTION

4- Le partenariat avec la famille et la communauté

PROBLÉMATIQUES	OBJECTIFS	MISE EN OEUVRE	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER	PERSONNE-RESSOURCE
Parents peu informés et présents dans l'intervention en toxicomanie.	Mettre en place des moyens pour informer les parents et les rendre plus présents dans les interventions scolaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres d'information; - feuillet – communiqué; - formation (atelier); - collaboration des médias (conférence de presse) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres; - Nombre de feuillets; - Nombre de participants. 	- Automne 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenants - DG, Commission scolaire - Mme Guylaine Frigon - Directions d'école
Communauté peu informée et sollicitée pour aider à résorber le problème.	Mettre en place des moyens pour informer la communauté et la rendre plus présente dans les interventions scolaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres d'information; - Feuillet – communiqué; - Collaboration des médias; - Solliciter et rencontrer des organismes; - Mashteuiatsh 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'organismes rencontrés; - Nombre d'organismes participants; - Nombre d'activités; - Nombre de participants; - Nombre de partenariats 	- Juin et automne 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenants - DG, Commission scolaire - Mme Guylaine Frigon - Directions d'école
Absence de suivi régulier avec les intervenants policiers.	Faire reconnaître par la Sûreté du Québec le rôle important qu'elle doit avoir dans les interventions éducatives et répressives à l'école.	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer un représentant de la Sûreté au comité toxicomanie de la commission scolaire; - Rencontrer les dirigeants de la Sûreté pour valider le programme PIMS (Programme d'intervention en milieu scolaire). - Sensibiliser la Sûreté du Québec aux plaintes venant du milieu concernant des jeunes qui traînent sur certains sites de la municipalité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix du représentant; - Nombre de rencontres; - Nombre d'heures de présence-école. 	- Automne 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Représentant de la SQ - Directeur général - Comité toxicomanie
		<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la présence policière sur les terrains des écoles et des centres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'interventions 	- À partir de l'automne 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Directions d'école

